**APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT**

**5e réunion du Forum européen sur la migration**

***La migration, de la gouvernance mondiale à la gestion locale:***

***Comment garantir des voies d’accès sûres et légales à l’Union européenne***

**Bruxelles, les 3 et 4 avril 2019**

**Contexte et principaux objectifs**

Le [**Forum européen sur la migration**](http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.immigration-and-asylum-european-migration-forum)[[1]](#footnote-2)**,** organisé par la Commission européenne et le Comité économique et social européen, est une plateforme de dialogue entre la société civile et les institutions européennes, qui traite des questions liées à la migration, à l’asile et à l’intégration des ressortissants de pays tiers.Il a pour objet de **renforcer la coordination et la coopération entre les principaux acteurs concernés par la gouvernance européenne à multiniveaux de la migration**. Il rassemble des responsables politiques et des représentants de la société civile de l'UE afin qu’ils débattent et se consultent sur les questions clés liées à la migration. Le Forum a pour objectif de fournir de plus amples informations sur les derniers développements politiques, mais aussi de rassembler des informations sur la manière dont les politiques européennes sont mises en œuvre au niveau régional et local ainsi que sur le terrain. Il doit contribuer à mieux faire comprendre les principaux défis auxquels les organisations de la société civile et les partenaires sociaux font face en la matière, mais aussi à déterminer des moyens de mieux les soutenir dans leurs efforts pour répondre aux besoins des migrants.

La cinquième réunion du Forum aura lieu les **3 et 4 avril 2019 à Bruxelles**.

Le **thème** du cinquième Forum européen sur la migration a été choisi à la suite de consultations avec des représentants de la société civile. Des consultations publiques, tant sous la forme d’une manifestation (tenue le 3 octobre 2018), que d’un questionnaire écrit, qui étaient ouvertes à toutes les organisations portant de l’intérêt au Forum, ont permis aux organisations d’apporter leur contribution sur les thèmes proposés. Les réponses reçues ont apparemment convergé vers les problématiques essentielles des voies d’accès sûres et légales à l’Union européenne, et de la gouvernance mondiale à la gestion locale de la migration. En résumé, la réunion se concentrera donc sur la migration légale et sûre, pour des raisons humanitaires et autres, notamment une réflexion sur la manière de mettre en œuvre les pactes mondiaux sur les migrations et les réfugiés, ainsi que sur le rôle que les organisations de la société civile et d’autres acteurs locaux peuvent jouer dans cette interaction entre la dimension internationale et l’échelon local.

Le présent appel à manifestation d’intérêt vise à **sélectionner**, en vue de leur participation, les organisations actives dans le domaine de la migration, dont l’expertise et les contributions pourraient apporter de la valeur ajoutée au débat européen sur les thèmes susmentionnés. Une procédure de sélection distincte est organisée pour chaque réunion du Forum.

**Format de la manifestation**

Comme les années précédentes, la cinquième réunion sera organisée selon une **approche participative** interactive. Le forum comprendra les débats tenus lors de la session plénière, mais le cœur de la manifestation consistera en des ateliers, des tables rondes et d’autres possibilités de participer au débat. Cela permettra de maximiser les chances pour les membres des organisations de la société civile de dialoguer entre eux et avec des décideurs politiques.

Même si les organisateurs prévoient de fournir aux participants des services d’interprétation dans plusieurs langues, il est vivement recommandé que les participants disposent d’une bonne connaissance de l’anglais ou du français.

**Sélection des participants**

Le présent appel à manifestation d’intérêt est ouvert à toutes les organisations de la société civile qui:

* sont **légalement établies** dans l’un des États membres de l'UE;
* **disposent d’une expérience** dans les domaines énumérés ci-dessus, au niveau européen, national ou local;
* sont **à même de sensibiliser l'opinion publique** aux questions mentionnées ci-dessus, et ce dans le cadre de réseaux locaux, nationaux ou européens; et
* s’engagent à **participer** activement à la réunion et à contribuer à la diffusion des résultats du Forum.

Pour vous inscrire, **veuillez compléter le formulaire de candidature en ligne** **[http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.events-and-activities-european-migration-forum-3](http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.en.events-and-activities-european-migration-forum-3)** **au plus tard le 14 janvier 2019, accompagné d'une copie scannée du certificat d’enregistrement de votre organisation délivré par votre pays.** Veuillez noter que les candidatures tardives ne seront pas prises en compte.

Le principal critère de sélection consistera en **la pertinence dûment étayée des activités et de l’expertise de l’organisation en ce qui concerne le thème** de la réunion.En outre, la sélection reposera sur la nécessité de garantir:

**a) l’équilibre géographique**;

**b) la diversité des domaines d’expertise, des activités et des types d’organisation**.

Un maximum de **120** organisations seront sélectionnées. Un tiers d’entre elles environ seront des organisations actives à l'échelle de l’UE (organisations faîtières, réseaux européens, plateformes, etc.) et deux tiers seront des organisations nationales, régionales et locales.

La Commission européenne et le Comité économique et social européen sont chargés de la procédure de sélection. La liste finale des participants sera approuvée par le bureau du Forum.

**Après examen de tous les dossiers, les candidats seront informés des résultats au cours de la semaine du 11 février 2019.**

**Prochaines étapes**

Au terme de la procédure de sélection des demandes, les organisations sélectionnées recevront une invitation à s’inscrire à la manifestation (reprenant le programme et le lien vers le formulaire d’inscription).

\*\*\*Veuillez noter que la Commission européenne est chargée d’organiser le voyage et l’hébergement d’un représentant par organisation retenue, par l’intermédiaire de son agence de voyages. La Commission ne remboursera pas les frais des voyages organisés directement par les participants.

1. Le Forum européen sur la migration favorise une approche participative, qui prévoit l’association étroite des organisations de la société civile à la préparation et à l’organisation des réunions. Les conclusions et les rapports de synthèse des réunions précédentes sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.eesc.europa.eu/fr/sections-other-bodies/other/european-migration-forum/events> [↑](#footnote-ref-2)